Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 4 (1947)

Heft: 29

Rubrik: Cours des associations à l'école fédérale de gymnastique et de sport de Macolin en 1946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COURS DES ASSOCIATIONS A L'ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT DE MACOLIN EN 1946

Malgré les possibilités restreintes d'entraînement, il a été organisé, durant l'année écoulée, à l'école fédérale de gymnastique et de sport, un nombre appréciable de camps et de cours d'associations d'une durée de 1 ½ à 10 jours. Ces cours ont tous obtenu de bons résultats.

Selon les données de la direction des travaux, nous pouvons admettre avec certitude, que pour le début du mois d'avril prochain, la 1ère étape des travaux de l'école fédérale de gymnastique et de sport, sera terminée. A partir de cette date, outre les installations déjà existantes de la Hohmatt, comprenant la place de jeux avec la piste cendrée de 110 m., les diverses installations de sauts, de lancers et de jets, de la piste d'entraînement, il pourra être mis à la disposition des cours organisés par les associations la grande halle de gymnastique et de sport avec emplacement de jeux et d'exercices en terre battue, ainsi que la piste d'entraînement de 300 m. avec les installations qui en dépendent. De ce fait l'organisation technique des cours pourra être assurée à Macolin, même en cas de temps défavorable.

Les conditions pour l'organisation de cours d'association à l'école fédérale de gymnastique et de sport à Macolin (frais à la charge des associations) seront fixées dans un règlement de cours spécial qui sera transmis aux associations après avoir été approuvé par le département militaire fédéral.

Jusqu'à l'entrée en vigueur du dit règlement, vous pouvez vous en tenir aux règles suivantes :

1. Pour le logement et la subsistance il sera compté les prix suivants pour chaque participant :

a) **Subsistance : fr. 5.—** par jour avec remise de coupons de repas ;

b) **Logement : fr. 2.50** par nuit pour les cours d'une durée de 1 à 4 jours ;

2. Les installations de gymnastique et de sport, les agrès et le matériel de sport seront mis à disposition des cours d'associations, pour autant qu'on en dispose. Le plus grand soin devra être apporté lors de l'utilisation du matériel et des installations.

Le matériel perdu ou détérioré volontairement sera facturé.

3. L'école fédérale de gymnastique et de sport mettra son personnel instructeur à la disposition des cours d'associations, si on lui en fait la demande et pour autant qu'elle en dispose.

4. Le règlement de l'école s'applique à tous les cours.

5. Le secrétariat des cours de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport peut être consulté pour toutes les questions non encore traitées et se rapportant à ces cours.

Durant l'année 1946, les cours d'associations suivants furent organisés à Macolin :

Date	Nombre de jours de cours	Genre de cours	Associations	Participants
27.—28.4	2	Cours central pour les représentants cant. et insp. I. P. et les chefs juniors	A.S.F.A. Section football	55
2.—8.6	7	Cours centraux I et II	A.S.F.A. Section football	30
15.—16.6	2	Cours pr. moniteurs d'entraînement (débutants)	A.S.F.A. Section football	40
22.—23.6	2	Cours pr. moniteurs d'entraînement (débutants)	A.S.F.A. Suisse centrale	40
29.—30.6	2	Cours pr. moniteurs d'entraînement diplômés	A.S.F.A. Suisse centrale	40
6.—7.7	2	Camp de jeunesse « rameurs suisses »	Société suisse d'avirons Suisse centrale	70
13.—14.7	2	Cours pr. moniteurs d'entraînement diplômés	A.S.F.A. Suisse centrale	50
22.—24.7	4	Cours d'entraînement pour athlètes légers	Société suisse d'étudiants ass. sportive	30
26.7.—4.8	10	Camp central de juniors	A.S.F.A. Section football	40
10.—11.8	2	Cours d'athlétisme lourd (poids)	A.S.F.A. Section athlétisme	40
17.—18.8	2	Cours d'athlétisme lourd (lutte)	A.S.F.A. Section athlétisme	40
14.—19.10	6	Cours pour moniteurs de boxe	Association suisse de boxe	20

Pour l'année 1947, ce sont 30 cours d'associations environ qui sont annoncés. Si la nécessité de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport était contestée, ces seuls chiffres suffiraient à prouver le contraire.

Macolin, décembre 1946.